

**Sujet :** [INTERNET] opposition à la mise en oeuvre de la zone de Bramard

**De :** bruno dumont <bruno.dumont@sfr.fr>

**Date :** 18/05/2022 16:38

**Pour :** pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur

Par la présente je soussignée DUMONT GISELE, habitant à st just malmont vous fait part de mon opposition à cette zone de Bramard::

\_Financièrement:: de par la nature du sol, la déclivité du terrain, le coût pour amener l'eau potable (voir prévisionnel syndicat des eaux de la Semène) A ceci on peut ajouter les coûts indirectes pour le trafic routier induit par la future entreprise (Mur anti bruit au niveau de st just malmont, traverser de firminy

écologiquement : on s'attaque à une partie de zone humide (ceci devrait suffire à ne pas penser à ce lieu), un poumon (des plus grands en superficie pour le département de la Loire et Haute Loire, un volet paysager qui impacte les habitants et promeneurs du village du Play et ces alentours. Bien évidemment l'artificialisation de sol remarquable et plus qu'important pour notre écosystème

Déontologiquement : il n'y a aucun intérêt public MAJEUR, Pourquoi ces surcoûts financiers seraient-ils assumés par le contribuable??? Enfin le président de la comcom montre les faiblesses du dossier en se retranchant derrière le coût des études pour mener à bien ce projet hors de son époque

Etant favorable à la création d'emploi mais aussi soucieux de l'environnement et du cadre de vie je pense que ce projet serait idéal pour mettre fin à certaine friche industrielle de notre communauté de commune ou de l'ondaine. En plus l'entreprise Viallon se rapprocherait de la N88

Cordialement

Dumont Gisèle